



Date du conseil d'école : **Mardi 28 février 2017**

Trimestre : 1^{er} 2^{ème} 3^{ème}

Invitation Procès-verbal

CONSEIL D'ECOLE

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
Directeur	DEGRITOT Emmanuel	X		
IEN ou représentant	LUCIETTO Véronique		X	
Mairie	SCHNEIDER Patricia	X		
Mairie	CALAZEL Karine	X		
Enseignants	ANDRE Bénédicte		X	
	BACCEGA Jean-Yves	X		
	BEAUPUY Frédéric	X		
	DEMARET Marie-Laure		X	
	DIDELOT Isabelle	X		
	FEBVEY Carole	X		
	KARCHER Régine	X		
	MANTERNANCH Shirley		X	
	RICHARD Danielle	X		
	Parents élus	BECK Nicolas	X	
DOUCHE Raphaël				X
EVE Valérie		X		
FOLLEREAU Vincent		X		
GANIER Olivier		X		
JACQUEL Grégory				X
OBERGFELL Natacha		X		
PERETTE Angélique		X		
Suppléants	BOCA Laure	X		
	CAUDRELIER Guillaume	X		
	GERARD Armelle	X		
	HUSSER Christophe			X
	KOWAL Olivier			X
	TRITSCH Florence	X		
DDEN	RAPENNE Claude	X		

ORDRE DU JOUR :

1. Préparation de la rentrée de septembre 2017
2. Projets, sorties éducatives, culturelles et sportives, activités pédagogiques
3. Evolution des bâtiments scolaires sur la commune de Custines
4. Sécurisation des « espaces vulnérables »
5. Fête de l'école
6. Questions diverses

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE :

1. Préparation de la rentrée de septembre 2017

Effectifs

Les effectifs actuels de l'école sont de 206 élèves soit une moyenne de 25,75. Le seuil indication de l'Inspecteur d'Académie pour envisager une ouverture de classe est de 28 soit 224. Les opérations de carte scolaire ont eu lieu avant les vacances de février et la situation de l'école reste inchangée, nous restons à 8 classes.

A ce jour 206 élèves sont donc inscrits et se répartissent ainsi :

CP : 37 / CE1 : 45 / CE2 : 50 / CM1 : 37 / CM2 : 37

2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
23	24	25,25	25,75	25,75

A la prochaine rentrée de septembre, 206 élèves sont attendus (ces effectifs ne prennent pas en compte ni les éventuelles nouvelles inscriptions ni les possibles déménagements) :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2017-2018	37	37	45	50	37	206

Soit une moyenne de 25,75. Cela entrainera des effectifs élevés dans certaines classes. A noter que 2018/2019, les effectifs d'élèves venant de maternelle sont encore en hausse ...

Afin d'affiner les effectifs, une enquête sera transmise à tous les parents, comme chaque année, afin qu'ils confirment l'inscription de leur enfant à la prochaine rentrée. Et pour Les listes des élèves par classe seront affichées et mises en ligne sur le site de l'école à la pré-rentrée, le vendredi 1^{er} septembre 2017. Rentrée des élèves le lundi 4 septembre 2017.

Budget de l'école

- 60 € - Fournitures scolaires
- 6,50 € - Livres de Noël
- 25 € - Sorties scolaires (rétablis cette année)
- Une **dotation supplémentaire** (3400 €) a été attribuée à l'école pour l'achat d'un nouveau TBI
- Une **subvention** est aussi allouée pour aider au financement des sorties scolaires.

La question du renouvellement du parc informatique se pose de façon urgente, notamment dans le cadre du projet d'école (utilisation d'un ENT). Faire une commande groupée qui ne s'échelonne pas sur plusieurs années est à privilégier.

Coopérative

- Solde actuel : **8065,13€** (dont une bonne partie liée aux versements et actions/subventions pour la classe de découverte de M. BEAUPUY)
- Une date d'une AG sera prochainement proposée.
- Questions des parents :

Qu'en est-il de l'AG de l'association coopérative Ecole Louis Guingot ? Pouvons-nous être informés des dons de cette association ?

Même fonctionnement que précédemment, mêmes têtes de chapitre, Achats pour l'école (livres, matériel ...) et sorties culturelles, éducatives et pédagogiques.

Les parents d'élèves élus ont créé une association loi 1901 « APE école Louis Guingot ». Le but est pour le moment de permettre l'organisation du barbecue. Il sera décidé au fur et à mesure de savoir si d'autres activités sont envisageables. Les membres de droits sont les parents élus au Conseil d'école. Les statuts ont été déposés en préfecture, ils sont en attente de validation. Une transparence totale des comptes sera bien entendu de rigueur. Les statuts et les membres du bureau seront revus lors d'une AG lors du 1^{er} trimestre de chaque année scolaire. Les comptes seront validés à ce moment.

Dans ce cadre, une demande de don de 600 euros est formulée par les parents pour aider l'association à financer l'assurance, et effectuer les achats pour la Kermesse. La réponse de l'équipe enseignante est positive puisqu'il s'agit avant tout de de l'argent des parents d'élèves.

Les parents demandent aussi à la Mairie s'ils peuvent bénéficier d'une subvention. Patricia SCHNEIDER propose aux parents de prendre contact avec l'adjoint aux associations, avec les documents officiels.

2. Projets, sorties éducatives, culturelles et sportives, activités pédagogiques

- ▶ La prévention routière pour les élèves de CM2 a eu lieu ce lundi 27 février.
- ▶ Les CE2 ont passé le « permis piéton » cette semaine.
- ▶ Plusieurs interventions sont prévues dans le cadre de lecture-échange. Celles-ci sont financées par la CCBP. Un rendu aura lieu en fin d'année sous une forme différente de l'an passé.

▶ Classes de découverte :

□ CE1 de Mr BEAUPUY : « Nous partons du 6 au 10 mars. Nous serons accompagnés d'une étudiante de l'ESPE, qui vient par ailleurs faire des interventions en classe les vendredis dans le cadre d'un module multimédia, et de la tante d'un élève. M. BEAUPUY remercie tous les parents qui se sont investis dans les actions, la mairie et la coopérative scolaire pour leur participation et les entreprises qui nous accompagnent par leurs subventions. Pour un coût par élève de plus de 300€ (séjour + transport), il reste 122€ à la charge des familles.

□ CP/CE1 de Mme ANDRE : Cette classe de découverte a été annulée par l'enseignante pour des raisons personnelles.

- ▶ D'autres sorties scolaires sont programmées sur le 3^{ème} trimestre.
- ▶ Les photos de classe auront lieu avant ou après les vacances d'avril.
- ▶ Plusieurs classes ont déjà assisté à des représentations au TGP de Frouard
- ▶ Les activités de l'USEP se poursuivent.
- ▶ Un Cycle TENNIS est mis en place depuis le mois de janvier. Toutes les classes y participent. Ce projet a été validé par CPC-IEN. Il est mis en œuvre en partenariat avec le tennis-club de Custines.

3. Evolution des bâtiments scolaires sur la commune de Custines

La Mairie de Custines, comme cela avait été annoncé lors du premier conseil d'école, a engagé une réflexion sur la rénovation des bâtiments scolaires de la commune. Cette réflexion a débouché sur un pré-projet qui a été présenté à l'ensemble des enseignants des trois écoles de la commune le 27 février. Un nouvel échange a eu lieu lors de cette séance du conseil d'école.

Les parents sont intervenus pour demander si la cour serait plus petite et si le projet est d'ores et déjà finalisé. Mme SCHNEIDER indique qu'il s'agit actuellement d'une étude de la faisabilité du projet. Elle évoque une contre-allée, dont le tracé avait été présenté à la réunion de la veille, et qui se placerait à l'emplacement actuel de la cour, permettant l'accès et le stationnement à proximité de l'école maternelle, sans être en

accès direct avec la rue du Gal Leclerc. Une nouvelle réunion aura lieu en Mairie rassemblant enseignants, élus et habitants du quartier.

M. BEAUPUY fait remarquer que, après avoir pris les mesures, et contrairement à ce qui apparaissait sur le plan présenté par l'architecte, une telle infrastructure arriverait à la hauteur actuelle de la butte, et que le petit carré de cour restant du côté de l'aile B (celui de l'aile A étant pris par l'école maternelle) serait largement insuffisant pour contenir l'ensemble des élèves.

Les enseignants rappellent par ailleurs que la réduction de l'espace de cour engendrera nécessairement une augmentation des conflits et par conséquent une attention moins importante au retour en classe.

Les parents font par ailleurs remarquer que le bruit de la cour risque d'être néfaste pour la sieste des maternelles tout comme pour le travail de l'élémentaire.

M. DEGRITOT fait remarquer que la solution avec les maternelles dans l'aile A et leur cour sur l'actuel parking du Déristé serait plus pertinente. Le coût des terrains à racheter semblent avoir dissuadé la municipalité.

En conclusion, parents et enseignants s'accordent avec la Mairie sur la nécessité de rassembler les 3 écoles tout en veillant ce que les conditions d'apprentissages et de sérénité des élèves soient garanties. Dans le cadre de la rénovation, la proposition de transformer la salle informatique et la salle vidéo en une grande salle « polyvalente » est évoquée.

4. Sécurisation des « espaces vulnérables »

Toujours lors du premier conseil d'école, suite aux recommandations de la gendarmerie, une liste de travaux à effectuer avait été listée et des priorités établies. Une question se pose : qu'est-ce qui est vraiment utile et pérenne au regard de la rénovation à venir de l'école ? Mme SCHNEIDER indique que des films occultants seront posés sur les fenêtres des 3 écoles en 2019. Films permettant de voir de l'intérieur vers l'extérieur (mais pas l'inverse) et qui retiennent les balles pendant 7mn. Les parents s'interrogent sur la pertinence d'une telle installation, dont le coût est élevé, sachant que l'encadrement des fenêtres (mastic) est vieillissant et que les écoles vont être réhabilitées.

Un interphone sera également installé au val des Faulx. Il serait aussi très utile d'en installer un sur l'école Louis Guingot.

5. Fête de l'école

Le jour de la remise des livrets du 3^{ème} trimestre (24 juin), une exposition ayant pour thème « Les Fables de la Fontaine » aura lieu dans les salles informatique et vidéo.

L'apéritif et le barbecue proposé par les parents, ainsi qu'une tombola auront lieu à la suite. Les parents demandent à la Mairie s'il est possible de faire la fête du périscolaire le même jour. Une réponse sera donnée ultérieurement.

6. Questions diverses

⇒ *Quelles sont les démarches lorsqu'un enseignant constate l'absence d'un élève ? (particulièrement lorsque cet élève se rend seul à l'école)*

Les absences sont consignées, chaque demi-journée, dans un registre spécial tenu par le maître. Lorsque quatre demi-journées d'absences non justifiées ont été constatées, l'école prend contact avec la famille. Il est demandé aux parents de bien vouloir signaler systématiquement l'absence de leur enfant par téléphone ou par mail.

⇒ *ELCO : suite à l'information distribuée à tous les élèves, les parents font part d'une mauvaise compréhension de l'objectif de cet enseignement qui tendrait à assimiler celui-ci à un apprentissage précoce des langues accessible à tous.*

M. DEGRITOT réexplique les objectifs, le fonctionnement et les contraintes du dispositif.

⇒ **Dernier conseil d'école de l'année : Jeudi 15 juin 2017 à 18h**

Compte-rendu effectué par Messieurs BEAUPUY et DEGRITOT